

Des mesures anti-tabac encore très incertaines

La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Maggie De Block (Open VLD) veut faire passer le nombre de fumeurs quotidiens sous la barre des 17 % en 2018 (environ 1 sur 6). Aujourd'hui, 18,3 % des Belges sont accros à la clope. En 1997, ce pourcentage s'élevait encore à 25,5 % (1 sur 4).

L'objectif chiffré de ce plan anti-tabac annoncé samedi *"en profitant du contrôle budgétaire"* est ambitieux. Et les moyens pour y arriver ?

Une chose est sûre : les accises sur le tabac à rouler vont augmenter, tout comme les accises minimales. Du coup, les différences de prix entre une marque premium et un paquet moins cher seront limitées. La mesure est censée rapporter 70 millions en 2016 et 2017.

La ministre veut aider les fumeurs à arrêter en diminuant le prix du kit de démarrage pour le sevrage tabagique

de 49,9 € à 14,70 € (9,70 € pour ceux qui bénéficient d'un remboursement plus élevé en soins de santé).

Les services de contrôle tabac et alcool du SPF Santé publique seront renforcés de 12 contrôleurs pour augmenter la fréquence des contrôles. Une mesure budgétairement neutre : le personnel supplémentaire sera payé grâce aux amendes supplémentaires.

Voilà pour les mesures immédiates. Restent les intentions, louables, mais incertaines. La ministre veut introduire le "paquet neutre" pour 2019. Une telle initiative, prise en Australie en 2010, a fait chuter le nombre de fumeurs adultes de 2,6 % en trois ans.

Autre souhait : interdire de fumer en voiture en présence d'enfants. L'idée est adoptée mais renvoyée au Parlement. Aucune date n'est fixée.

An.H.